

Pour obtenir une carte nationale d'identité (CNI), les pièces justificatives à fournir dépendent de votre situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement... Pour chaque document à transmettre, les originaux devront être présentés. la carte d'identité d'une personne majeure ou mineur est valable 10 ans.

Au préalable vous devez prendre rendez-vous en ligne ou contacter la Mairie au 04 67 07 73 00.

Personne majeure

Pour toutes demandes :

Pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr> ou CERFA à retirer en mairie. Ce dernier devra être complété à l'encre noire et en majuscule, la signature sera à réaliser en mairie.

2 photographies d'identité couleur, de moins de 6 mois, différentes de celles utilisées sur tout autre document d'identité. À noter : pas de lunettes, front et oreilles dégagés.

Justificatif de domicile de moins d'un an : avis d'imposition, taxe d'habitation, taxe foncière, facture EDF, eau, gaz, téléphone fixe ou portable, internet, assurance habitation.

Carte d'identité originale et photocopie.

En plus si ...

... vous êtes hébergé, l'hébergeant doit fournir

:

Photocopie de sa pièce d'identité en cours de validité

Attestation certifiant sur l'honneur qu'il vous héberge depuis plus de 3 mois

Justificatif de domicile à son nom

... il s'agit d'une première demande

:

Vous possédez un passeport encore valide ou périmé : original et photocopie

... votre CNI a été volée ou perdue

:

Déclaration de perte ou vol établie en Mairie ou à la Police municipale

Timbre fiscal 25€

Le justificatif de domicile requis dans cette situation est obligatoirement l'avis d'imposition.

Passeport en cours de validité, le cas échéant : permis de conduire ou attestation de sécurité sociale ou attestation CAF ou pôle emploi.

... Vous changez d'état civil

:

Acte de mariage ou de décès de moins de 3 mois.

Si vous souhaitez conserver le nom de l'ex-époux ; jugement de divorce ou convention, ou attestation sur l'honneur de l'ex-époux autorisant l'utilisation de son nom en nom d'usage ainsi que la photocopie de sa pièce d'identité.

Si changement de prénom, de nom, de sexe : acte de naissance à jour.

Personne mineure

Pour toutes demandes :

Présence du mineur obligatoire au dépôt du dossier et au retrait pour les plus de 12 ans (prise d'empreinte)

Pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr> ou CERFA à retirer en mairie. Ce dernier devra être complété en noir et en majuscule.

2 photographies d'identité couleur, de moins de 6 mois, différentes de celles utilisées sur tout autre document d'identité

Justificatif de domicile de moins d'un an au nom du parent accompagnant : avis d'imposition, taxe d'habitation, taxe foncière, facture EDF, eau, gaz, téléphone fixe ou portable, Internet, assurance habitation.

Original et photocopie de la CNI du mineur ainsi que la CNI ou le passeport valide du parent accompagnant

En plus si ...

.... 1ère demande

:

Original et photocopies du passeport valide du mineur

.... votre CNI a été volée ou perdue

:

Déclaration de perte ou vol établie en Mairie ou à la Police municipale de Palavas-les-Flots
Timbre fiscal 25€

Le justificatif de domicile requis dans cette situation est obligatoirement l'avis d'imposition.
Passeport en cours de validité

... En cas d'ajout de nom d'usage

:

Attestation des 2 parents autorisant l'apparition du nom d'usage ainsi que la pièce d'identité des 2 parents.

... Si résidence alternée

:

Photocopie de la décision de justice

Photocopie des CNI des 2 parents

Justificatif de domicile des 2 parents

Attestation signée du parent non présent autorisant le parent présent à effectuer les démarches.

Le retrait des CNI ne nécessite pas de rendez-vous.

Les titres d'identités sont conservés maximum 3 mois en mairie avant destruction.

En cas de renouvellement les nouveaux titres vous seront remis contre les anciens, pensez à les ramener le jour du retrait.

**Plus
d'infos**



Population: Population

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 39](#)

